27 mai 2016 -17:29

Appartient à Conseil des ministres du 27 mai 2016

Avant-projet de loi portant des dispositions diverses - Finances

Le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant des dispositions diverses.

L'avant-projet comporte les dispositions suivantes :

- élaboration d'un cadre financier pour les plateformes de crowdfunding (les véhicules de financement) et des fonds starters et des pricaf privées starters
- modification du Code des impôts sur les revenus 1992 (CIR 92) afin de circonscrire le champ d'application de l'impôt des non-résidents
- suppression du Fonds de vieillissement
- modification de la loi relative au statut organique de la Banque nationale de Belgique visant à supprimer la garantie ELA
- instauration du financement de la Caisse nationale des calamités par le prélèvement d'un douzième sur la taxe annuelle sur les opérations d'assurance
- rectification de l'exclusion involontaire de certains ateliers sociaux et entreprises de travail adapté suite au remplacement de l'article 275/7 du CIR 92 par la loi du 26 décembre 2015
- modification du CIR 92 afin de permettre au receveur d'interrompre la prescription des créances d'impôts et de précomptes par l'envoi d'une sommation de payer par pli recommandé
- modification de la loi-programme du 29 mars 2002 en ce qui concerne la compétence d'accomplissement des actes et formalités inhérents aux procédures collectives d'insolvabilité
- modification de la loi-programme du 27 décembre 2006 (I) afin d'ajouter l'exploitation en faveur de tiers et à titre payant des services et infrastructures du Domaine de Val Duchesse aux activités du service de l'Etat à gestion séparées Centre de Conférences Internationales Egmont II – Palais d'Egmont
- confirmation de l'arrêté royal du 18 décembre 2015 d'exécution de l'article 2, § 1er, 13°, b), alinéa 2, du CIR1992

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Johan Van Overtveldt, ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale
rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 00
http://www.vanovertveldt.belgium.be

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Egmont 1
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
http://www.diplomatie.be

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique

Service de presse de Willy Borsus, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale
Avenue de la Toison d'Or 87 Bte 1
1060 Bruxelles
Belgique
http://www.borsus.belgium.be

© 2020 - news.belgium.be